Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU MAROC

Liste des accords signés pendant la 13ème rencontre de haut niveau franco-marocaine

(15-16 novembre 2017)

	Titre de l'accord	Signataires	Description
1	**Déclaration d'intention entre le ministre de l'action et des comptes publics de la République française et le ministre de la réforme de l'administration et de la fonction publique du Royaume du Maroc relative à la coopération dans le domaine de la réforme de l'administration et de la fonction publique**	France : **M. Gérald Darmanin,** ministre de l'action et des comptes publics de la République française *(signature à Pari), représenté à Rabat par M. l'ambassadeur de France au Maroc.)* Maroc : **Mohamed Ben Abdelkader**, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique *(signature à Rabat en présence de M. l'Ambassadeur)*	M. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics de la République française et Mohamed Ben Abdelkader, ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique, ont signé une déclaration d'intention entre les ministères chargés de la fonction publique sur la professionnalisation des ressources humaines dans l'administration, l'amélioration de la qualité des services offerts au public, la simplification administrative et le développement de l'administration électronique. En réponse au souhait exprimé par SM le Roi Mohammed VI, le gouvernement marocain a lancé un cycle de réformes visant la modernisation de l'Etat et l'amélioration des services rendus au public. Dans le cadre de cet accord, la France apportera son expertise à ces chantiers de réforme.
2	**Déclaration d'intention entre le ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française et le ministre de l'intérieur du Royaume du Maroc en matière de coopération décentralisée.**	France : **Mme Nathalie Loiseau**, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes	Mme Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes et M. Noureddine Boutayeb, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, ont signé une déclaration d'intention sur la coopération décentralisée par laquelle les deux

		Maroc : **M. Noureddine Boutayeb**, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur	gouvernements s'engagent à promouvoir tous les échanges entre les collectivités locales françaises et marocaines qui contribuent au développement économique des territoires et développer la capitalisation sur les bonnes pratiques et le renouvellement de l'appui financier en vue de développer des actions de formations et les échanges d'expertises.
3	**Déclaration d'intention relative pour une coopération dans le domaine portuaire et maritime**	France : **Mme Elisabeth Borne**, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire Maroc : **M. Abdelkader Amara**, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau	Mme Elisabeth Borne, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et M. Abdelkader Amara, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, ont signé une déclaration pour une coopération dans le domaine portuaire et maritime. Cette déclaration portera sur la mise en œuvre d'une coopération institutionnelle dans les domaines de l'industrie navale, de sécurité et sûreté portuaire et maritime, de réglementation portuaire et maritime, de formation technique et scientifique. Elle visera par ailleurs à renforcer les échanges entre les parties dans le cadre des négociations internationales. Elle prendra la forme d'échanges mutuels d'expertise, d'expérience et d'assistance technique.
4	**Déclaration d'intention relative à la coopération dans le domaine des infrastructures portuaires et de l'industrie navale (Volets institutionnel et industriel)**	France : **Mme Elisabeth Borne**, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire	Mme Elisabeth Borne, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et M. Abdelkader Amara, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, ont signé une déclaration d'intention relative à la coopération dans le domaine des

		Maroc : **M. Abdelkader Amara**, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau	infrastructures portuaires et de l'industrie navale (Volets institutionnel et industriel). Cette déclaration portera sur le volet industriel et permettra au Maroc de bénéficier de l'expertise française pour la structuration d'une filière industrielle navale sur les métiers de la construction, de la réparation/maintenance et du démantèlement. Elle s'appuiera dans un premier temps sur une étude de l'existant et des besoins, afin de définir ensuite une feuille de route et des propositions concrètes d'accompagnement. Elle passera également par le renforcement de la formation professionnelle sur les métiers retenus et l'encouragement à l'investissement des entreprises françaises intéressées.
5	**Accord de partenariat entre la Direction des Routes du Royaume du Maroc et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)**	France : **Mme Elisabeth Borne**, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire Maroc : **M. Abdelkader Amara**, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau	Mme Elisabeth Borne, ministre chargée des transports auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et M. Abdelkader Amara, ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, ont signé un accord de partenariat entre la Direction des Routes du Royaume du Maroc et le CEREM. Cet accord de partenariat vise à définir le cadre général de la collaboration que les Parties entendent instaurer entre elles, en vue d'apporter une réponse adéquate aux questions techniques inhérentes aux projets de développement en matière de chaussées routières, d'ouvrages d'art, de travaux publics, de documentations et logiciels techniques.
6	**Déclaration d'intention relative à la**	France : **M. Benjamin**	M. Benjamin Griveaux, Secrétaire

	coopération dans le domaine du numérique.	**Griveaux**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances. Maroc : **M. Moulay Hafid Elalamy**, ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie numérique	d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finance et M. Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie numérique ont signé une déclaration d'intention relative à la coopération dans le domaine du numérique. Elle a pour objectif, notamment, d'accompagner la mise en place de l'Agence du Développement du Digital et la mise en œuvre de la stratégie marocaine de développement de l'économie numérique. Cette coopération se manifestera par de l'échange d'expertise et de compétences, un transfert de savoir-faire et de bonnes pratiques, ainsi que la mise en place d'un programme de formation.
7	**Lettre d'entente relative à l'appui de l'AFD à la politique nationale pour l'emploi.**	France : **M. Rémy Rioux**, DG AFD. Maroc : **M. Mohamed Yatim**, ministre du travail et de l'insertion professionnelle	M. Rémy Rioux, DG de l'AFD et M. Mohamed Yatim, ministre du travail et de l'insertion professionnelle, ont signé une lettre d'entente visant à poursuivre et renforcer leur coopération en matière d'emploi, l'enjeu prioritaire pour le gouvernement du Maroc. L'accord envisage en particulier l'octroi en 2018 d'un financement souverain d'un montant d'au moins 50 M€ pour appuyer la politique du gouvernement dans la promotion de l'emploi, en particulier auprès des populations les plus vulnérables, et à soutenir la déclinaison territoriale de cette politique en étroite articulation avec la régionalisation avancée.
8	**Accord-cadre entre le gouvernement de la république française et le gouvernement du royaume du Maroc en matière de coopération éducative.**	France : **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'éducation nationale.	M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et M. Khalid Samadi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de

		Maroc : **M. Khalid Samadi**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont signé un accord cadre qui fixe les priorités de la coopération franco-marocaine pour les deux années à venir. Ses priorités sont l'enseignement technique et professionnel, la formation des enseignants, l'enseignement du français et le développement des sections internationales francophones au Maroc, la lutte contre le décrochage, le renforcement des académies, le développement des classes préparatoires et des agrégations.
9	**Mémorandum d'entente sur l'enseignement de la langue arabe, de l'histoire et de la culture du Maroc dans les établissements français au Maroc**	France : **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'éducation nationale. Maroc : **M. Khalid Samadi**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale et M. Khalid Samadi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont signé un mémorandum d'entente qui permettra de développer et d'améliorer l'enseignement de l'arabe dans les écoles françaises du Maroc.
10	**Arrangement de coopération entre le ministre de l'Education nationale de la République Française et le**	France : **M. Jean-Michel Blanquer**, ministre de l'éducation	M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et M. M. Rachid Talbi Alami, ministre de la jeunesse

	ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, relatif à la coopération en matière de jeunesse.	nationale Maroc : **M. Rachid Talbi Alami,** ministre de la jeunesse et des sports	et des sports, ont signé un arrangement de coopération en matière de jeunesse visant à développer les échanges entre les jeunes des deux Etats, en particulier dans le cadre de programme de volontariat et à mettre en place de l'échange d'expertise en matière d'encadrement de la jeunesse
11	**Lettre d'entente relative à l'appui de l'AFD à la promotion de l'accès à l'eau potable des populations du nord du Royaume du Maroc.**	France : **M. Rémy Rioux**, DG AFD Maroc : **M. Abderrahim El Hafidi**, Secrétaire général du ministère de l'énergie, des mines et du développement durable, en sa qualité de Directeur général par intérim de l'ONEE	M. Rémy Rioux, DG de l'AFD et M. Abderrahim El Hafidi, Secrétaire général du ministère de l'énergie, des mines et du développement durable, en sa qualité de Directeur général par intérim de l'ONEE, ont signé une d'une lettre d'entente, portant sur l'engagement de l'instruction du financement (prêt souverain de 100 M€) d'un projet visant à contribuer à la génération de l'accès à l'eau potable et la desserte en quantité et qualité fiables dans les zones rurales des provinces d'Al Hoceima, Driouch, Nador et Taounate, et à améliorer la qualité et les performances du service d'eau potable dans les zones urbaines de ces mêmes provinces.
12	**Protocole d'accord CDG/AFD sur le renforcement de leur partenariat stratégique au Maroc et à l'international.**	France : **M. Rémy Rioux**, DG AFD Maroc : **M. Abdellatif Zaghnoun**, DG CDG	M. Rémy Rioux, DG de l'AFD et M. Abdellatif Zaghnoun, DG de la Caisse de dépôt et de gestion, ont signé un protocole d'accord, portant sur le renforcement de leur partenariat stratégique au Maroc et à l'international, et particulièrement en Afrique, en soutien des transitions énergétique et écologique, de la transition territoriale en appui à la dynamique de la régionalisation avancée, de l'inclusion sociale et de l'attractivité des territoires.
13	**Protocole d'accord financier entre**	France : **M. Rémy**	M. Rémy Rioux, DG de l'AFD et M.

	la MASEN et l'AFD, portant sur le renforcement du partenariat franco-marocain dans l'énergie solaire.	**Rioux**, DG AFD Maroc : **M. Mustapha Bakkoury**, Président MASEN	Mustapha Bakkoury, Président de l'Agence marocaine des énergies renouvelables, ont signé un protocole d'accord financier portant sur le renforcement du partenariat franco-marocain dans l'énergie solaire. Cette convention d'un prêt de 150 millions d'euros a pour but de cofinancer la première phase du futur complexe solaire NOOR Midelt, Ils ont également signé une convention de subvention de 500 000 EUR visant à accompagner MASEN dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur des énergies renouvelables au Maroc et dans l'appui d'actions de coopération entre le Maroc et d'autres pays africains.
14	**Convention préalable entre la Fondation nationale des musées du Maroc et le centre Georges Pompidou à l'exposition en 2018 au Musée Mohammed VI de Rabat des chefs d'œuvres des collections de Beaubourg sur la Méditerranée.**	France : **Mme Françoise Nyssen**, ministre de la Culture. Maroc : **M. Mehdi Qotbi**, Président de la Fondation nationale des musées du Royaume du Maroc	Mme Françoise Nyssen, ministre de la Culture française et M. Mehdi Qotbi, Président de la Fondation nationale des musées du Royaume du Maroc, ont signé une convention préalable concernant l'organisation au Musée Mohammed VI de Rabat, en 2018, d'une grande exposition sur « La Méditerranée et l'art moderne », issue des collections du Centre Georges Pompidou.
15	**Déclaration d'intention entre le ministre des sports de la République française et le ministre de la jeunesse et des sports du Royaume du Maroc dans le domaine du sport.**	France : **Mme Laura Flessel**, ministre des sports. Maroc : **M. Rachid Talbi Alami,** ministre de la jeunesse et des sports	Faisant suite à l'arrangement administratif de 2010, Mme Laura Flessel, ministre française des sports et M. Rachid Talbi Alami, ministre de la jeunesse et des sports, ont signé une déclaration d'intention dans le domaine du sport. Cette déclaration vise certaines thématiques fortes telles que l'appui à la participation des femmes dans le sport, l'organisation de grands événements sportifs internationaux, et la formation de gestionnaires et

			d'experts du sport. Elle s'appuiera sur des échanges d'informations et d'expériences, des stages ou l'organisation conjointe de séminaires et conférences.
16	**Accord sur la création du 9ème Campus Arts et Métiers au Maroc.**	France : **M. Laurent Champaney**, Directeur général de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers. Maroc : **M. Abdellatif Zaghnoun**, DG CDG	M. Rémy Rioux, DG de l'AFD et M. Abdellatif Zaghnoun, DG de la Caisse de dépôt et de gestion, ont signé un protocole d'accord entre l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers et la société d'aménagement de la ville nouvelle de Zenata pour la création d'une école supérieure des Arts et Métiers au Maroc. Cet accord permettra la création du 6ème campus de grande école française au Maroc. Il illustre le dynamisme de nos établissements d'enseignement supérieur à l'international et le positionnement fort du Maroc comme plateforme universitaire pour l'Afrique.
17	**Lettre d'intention sur la promotion à l'étranger des co-localisations universitaires franco-marocaines et plus généralement de l'enseignement supérieur au Maroc.**	France : **Mme Nathalie Loiseau**, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes. Maroc : **Mme Mounia Boucetta**, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale *(à confirmer)*	Mme Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes et Mme Mounia Boucetta, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, ont signé une lettre d'intention entre les opérateurs français et marocain chargés de l'attractivité universitaire, ce qui va permettre de renforcer le rayonnement international des universités marocaines et de promouvoir, en particulier en Afrique, les cursus proposés au Maroc par les grandes écoles françaises.
18		France : **Mme**	

	Feuille de route dans le domaine du tourisme 2017-2020	**Nathalie Loiseau**, ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes Maroc : **M. Mohamed Sajid**, ministre du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale	Mme Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des affaires européennes, et M. Mohamed Sajid, ministre du Tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, ont signé une feuille de route dans le domaine du tourisme 2017-2020. Cette dernière a pour objectif d'aider le Maroc, à travers d'actions concrètes, à repositionner le secteur touristique marocain au regard , d'une part, des nouvelles attentes des touristes, plus sensibles au développement durable, à la recherche de nouvelles offres d'animation (tourisme équestre et de montagne par exemple) et d'une qualité de services, et d'autre part, des nouveaux comportements d'achat de voyages en ligne qui nécessite le développement du e-tourisme pour renforcer la visibilité de la destination Maroc.
19	**Accord-cadre entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume du Maroc relatif au développement de la plateforme Maroc Université numérique.**	France : **Mme Nathalie Loiseau**, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes. Maroc : **M. Khalid Samadi**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la	Mme Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes et M. Khalid Samadi, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont signé un accord-cadre entre les ministères en charge de l'enseignement supérieur. Cet accord permettra de mettre en place au Maroc une plateforme de cours en ligne massivement ouverts (MOOCs). 50 cours ont d'ores et déjà été sélectionnés pour figurer sur cette plateforme « Maroc Universités Numérique », qui sera la première en Afrique.

		recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	
20	**Memorandum of Understanding entre BPI-France et CCG**	France : M. **Vincent Di Betta**, Responsable Activité « Expertise Internationale », BPI-France. Maroc : M. **Hicham Zanati Serghini**, Directeur général Caisse Centrale de Garantie	M. Vincent Di Betta, Responsable Activité « Expertise Internationale », BPI-France et M. Hicham Zanati Serghini, Directeur général Caisse Centrale de Garantie, ont signé un protocole d'accord pour accompagner la Caisse centrale de garantie sur la régionalisation et l'animation de son réseau, la mise en œuvre du soutien à l'innovation et la gestion des risques.
21	**Convention de subvention de 500 000€ à Casablanca Transports, associée à un prêt de 30 M€ (déjà signé)**	France : **M. Rémy Rioux**, DG AFD et ministre. Maroc : **DG de Casa Transports**	M. Rémy Rioux, directeur général l'Agence française de développement et M. Youssef Draiss, Directeur général de la société Casa Transports Maroc ont signé une convention portant sur une subvention de 500 000 euros, en accompagnement du prêt de 30 millions d'euros destiné à financer la ligne 2 du Tramway de Casablanca. La subvention portera notamment sur un appui à la conception du plan de déplacements urbains de Casabalanca « sobre en carbone ».
22	**Conventions de subvention de 400 000€, et convention de prêt de 40M€ à la Société de Transport de Rabat-Salé (STRS)**	France : **M. Rémy Rioux**, DG AFD et ministre. Maroc **: DG de STRS**	M. Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement, et M. Said Zarrou, président directeur général de la Société du Tramway de Rabat-Salé (STRS) ont signé une convention de prêt souverain de 40 millions d'euros pour le financement de l'extension de la ligne 2 du

			tramway de Rabat-Salé. Ils ont également signé une deuxième convention de subvention de 400 000 € visant à accompagner la STRS dans la mise en œuvre de ce projet et plus généralement dans l'évaluation des impacts du Tramway de Rabat-Salé.
23	**Protocole d'accord entre la Fondation nationale des musées du Royaume du Maroc, l'Institut national du patrimoine, le MUCEM, l'Université Mohammed V de Rabat, l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, et l'Institut Français du Maroc, relatif à la formation des conservateurs et restaurateurs du patrimoine.**	France : **M. Philippe Barbat**, Directeur de l'Institut national du patrimoine / **M. Jean-Marc Berthon**, Directeur Général de l'IFM Maroc : **M. Mehdi Qotbi**, Président de la Fondation nationale des musées du Royaume du Maroc / **M. Said Amzazi**, Président de l'Université Mohammed V / **M. Aomar Akerraz**, Directeur de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine	Un protocole d'accord entre divers acteurs culturels et universitaires français et marocains a été signé. Il permettra de renforcer la formation des conservateurs et des restaurateurs du patrimoine au Maroc. Les signataires sont la Fondation Nationale des musées du Royaume du Maroc, l'Université Mohammed V de Rabat, l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, l'Institut national du patrimoine et l'Institut français du Maroc.
24	**Déclaration d'intention sur la coopération cinématographique entre le CNC et le Centre cinématographique marocain**	France : **Mme Françoise Nyssen,** ministre de la Culture. Maroc : **Mme Mounia Boucetta**, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale	Mme Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et Mme Mounia Boucetta, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, ont signé une lettre d'intention qui ouvre la voie à la création, par le Centre National de la Cinématographie français et le Centre Cinématographique marocain, d'un fonds de co-production cinématographique.